

**STRUCTURES D'ENCADREMENT TECHNIQUE / ACCES A LA
TERRE ET INTEGRATION SOCIOECONOMIQUE DES FEMMES
DE LA COMMUNE DE BUYO (SUD – OUEST DE LA COTE
D'IVOIRE).**

NTAIN YEMOU JEANNE¹, NEDEFF VALENTIN², PANAINTE MIRELA²,
MACARESCU BOGDAN², MOSNEGUTU EMILIAN²

¹UNIVERSITE ABOBO-ADJAME, COTE D'IVOIRE

² UNIVERITY OF BACAU

Résumé: Jusqu'à une époque récente, Selon **Saito et Weidman (1990)**, les services de vulgarisation ciblaient uniquement les hommes, en partant du principe que les femmes profiteraient de leur apport par un « effet de retombée » ou effet induit. Ainsi, l'étude de la présence des structures d'encadrement technique en relation avec le degré d'intégration des femmes de Buyo, par la méthode d'échantillonnage par quota, montre que le simple contact des femmes avec ces structures fait naître en elles l'espoir et le sentiment d'être impliquées entièrement dans le développement économique et social de leur zone. Le traitement statistique par le test T de student indique une différence significative entre ces deux variables. Relativement à la propriété foncière, les différents modes d'accès à la terre sont : le mode associatif ; le mode familial et le mode personnel. Les résultats montrent que les femmes qui acquièrent la terre par le mode associatif se sentent mieux intégrées au plan social et économique que leurs homologues qui reçoivent la terre par le truchement de leur famille, par achat ou location. Somme toute, les résultats de l'étude indiquent que le mode d'accès à la propriété foncière détermine le degré d'intégration économique et social des femmes de Buyo dans le développement de leur localité.

Mots clé: Structures d'encadrement technique; Intégration ; Genre ; Accès à la terre, Environnement, Développement durable.

1. INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, des organismes internationaux, ONGs, et diverses structures privées, prennent fait et cause pour l'intégration de la femme au processus de développement. On assiste, à travers le monde, à une explosion de manifestations en faveur des femmes. N'est-ce pas, naturellement, un gaspillage économique de n'utiliser que la moitié de la main d'œuvre dans le processus de développement ? En Côte d'Ivoire, le gouvernement essaie de déployer des stratégies, pour produire, développer et diffuser des informations et données sur les rôles et responsabilités des femmes dans leurs domaines d'activité. Des études comme l'Enquête à Indicateurs Multiples, réalisées par **P'INS (1996)**, montrent que la situation des femmes demeure préoccupante dans les domaines de la santé, l'éducation, l'emploi, l'accès au crédit, aux moyens de production et à la prise de décision.

Ces informations nous interpellent et nous amènent donc à nous poser des questions sur la situation des femmes dans les zones rurales, particulièrement celles de Buyo. Buyo est l'un des pôles forestier et pluviométrique de la Côte d'Ivoire. Ses ressources hydroagricoles et agroforestières faiblement exploitées ont suscité la mise en valeur de cette région. Le développement des activités agricoles a ainsi créé un phénomène d'immigration qui a engendré une certaine hétérogénéité culturelle et des pressions foncières.

Dans ce nouvel espace caractérisé par une gestion non intégrée des terroirs villageois se traduisant par la densification accélérée de l'espace, l'ambiguïté des modes d'accès à la terre, les conflits fonciers, le manque de cohésion sociale, la dégradation des ressources naturelles, notamment la déforestation (KOUASSI, 2001), quel est le rôle des femmes ? Sont-elles des partenaires au développement de leur localité ?

Cet article met en exergue quelques facteurs déterminants de l'intégration des femmes de Buyo au développement socioéconomique et rural de leur région. Pour sa réalisation un certain nombre d'hypothèses ont été émises. Elles portent sur :

- les femmes et l'appui des structures d'encadrement techniques ;
- le non accès des femmes à la propriété foncière et les répercussions sur leur rendement économique.

2. METHODOLOGIE

2.1. Echantillonnage et instruments de production de données

La population concernée est composite, se répartissant entre la zone rurale et le milieu urbain. Ce sont donc dans quatre villages et la ville de Buyo (Assamoikro, Buyo ville, Gbily, Logbozoa, Raphaëlkro) que l'étude s'est effectuée. Elle a porté uniquement sur la population féminine des dites localités. Des questionnaires d'enquête et des entretiens ont été réalisés auprès des populations féminines urbaines et rurales retenues. Les enquêtes par questionnaire peuvent être menées sur de gros échantillons, et les données obtenues, traitées statistiquement (Chauchat, 1985). Le questionnaire est constitué de questions ouvertes et de questions fermées. Il porte sur l'intégration socioéconomique vue par les femmes, les activités d'intégration socioéconomique des femmes, les femmes et la propriété foncière, le rendement économique des femmes. Il a été également réalisé un entretien semi dirigé, en complément d'information.

L'entretien semi dirigé utilisé ici a permis de recueillir, de vérifier et d'approfondir certaines informations pouvant servir à compléter celles obtenues à l'aide du questionnaire.

La méthode d'échantillonnage utilisée est la méthode par quota. Elle a consisté à reproduire parmi les femmes des localités citées, celles ayant une activité ou non. Les critères retenus sont donc : le sexe, le lieu de résidence, la situation socio professionnelle. Le taux d'échantillonnage adopté est de 1/33, c'est-à-dire qu'un sujet de l'échantillon représente 33 individus de la population. La taille de l'échantillon est de 404 et se répartit de la façon suivante.

Distribution des sujets de l'échantillon par localité - Tableau 1

Villages/Sexe	Assamoikro	Buyo	Gbily	Logbozoa	Raphaëlkro	Total
Femmes	1687	6208	1175	2128	2129	13327
Pourcentage	13	46	9	16	16	100
Effectifs	52	187	36	64	65	404

2.2. Traitement statistique des données

Les techniques statistiques utilisées pour tester nos hypothèses sont le Khi carré de Pearson et le T de Student. Le logiciel de traitement de données est Statistica Version 5.0.

3. RESULTATS

Hypothèse I : « les femmes qui bénéficient de l'appui des structures d'encadrement se sentent mieux intégrées au plan social et économique ».

1 - Structures d'encadrement techniques et score d'intégration socioéconomique des femmes.

Ce paragraphe est relatif à l'hypothèse I. Pour mieux la tester, elle a été subdivisée en deux (2) sous hypothèses (Ia, Ib).

1.1. Hypothèse Ia: Présence ou absence de structures d'encadrement techniques et intégration socioéconomique

Les réponses des femmes interrogées permettent d'en distinguer deux catégories. Celles qui reconnaissent la présence de structures d'encadrement techniques dans leur localité et celles qui avouent l'absence de celles-ci. Les résultats sont consignés dans le tableau II.

Répartition des femmes reconnaissant ou non l'existence des structures d'encadrement et score d'intégration socioéconomique - Tableau II

Etat des structures d'encadrement	Taille des groupes	Score moyen d'intégration	Ecart type
présence	82	M1= 86,57	$\sigma_1 = 100,36$
absence	77	M2= 54,75	$\sigma_2 = 56,14$

Il existe donc une différence significative entre les fréquences des réponses des deux groupes de sujets, comparés au seuil de probabilité .01. Un tel résultat signifie que les femmes diffèrent dans leur intégration par rapport au fait d'être en contact avec les structures d'encadrement.

En se référant au score moyen d'intégration des deux groupes de sujets, nous observons que le score moyen d'intégration des femmes qui ont reconnu la présence de structures techniques d'encadrement (M1=86,57) est plus élevé que celui de leurs homologues qui signalent l'absence de telles structures dans leur localité (M2=54,75).

1.2. Hypothèse Ib : Appui des structures d'encadrement techniques et intégration économique et sociale.

Les informations qui portent sur les types d'appui reçus par les femmes, ont permis d'élaborer deux catégories de sujets, dont les résultats sont enregistrés dans le tableau III ci-après.

Répartition des femmes en fonction du type d'appui reçu et degré d'intégration socioéconomique - Tableau III

Type d'appui	Taille	Score moyen D'intégration	Score moyen d'intégration
conseil	69	M1=87,61	$\sigma_1 = 110,79$
Suivi de plantations	13	M2=100,15	$\sigma_2 = 301,58$

L'analyse du tableau III précédent fait apparaître qu'il n'y a pas de différence significative entre les femmes recevant de la part des structures techniques d'encadrement des conseils et celles bénéficiant du suivi de leur plantation.

Il n'y a donc pas de différence significative entre les réponses des femmes quant à leur degré d'intégration. Même si la comparaison des scores moyens des deux groupes de sujets montre que celui des femmes bénéficiant du suivi de leurs plantations est plus élevé que le score moyen d'intégration des femmes qui ne reçoivent que des conseils des structures d'encadrement.

Le résultat du T calculé indique que les femmes recevant des conseils auprès des structures d'encadrement, qui représentent 84,15% et celles qui bénéficient du suivi de leurs plantations (15,85%) donnent presque les mêmes réponses concernant leur intégration économique et sociale.

Hypothèse II: Le non accès des femmes à la propriété foncière ou le fait pour celles-ci de ne pas posséder de parcelles cultivables, serait négativement corrélé au rendement des sujets.

2 - Accès à la terre et intégration économique et sociale des femmes

Les résultats du dépouillement sont mentionnés dans le tableau IV.

Répartition des femmes en fonction du mode d'acquisition des terres cultivables - Tableau IV

Mode d'accès	Taille des groupes	Pourcentage (%)
Associatif	23	15,33
Familial	107	71,33
Personnel	20	13,33

Il ressort de ce tableau qu'il y a trois modes d'accès à la terre. Le mode le plus usuel est le mode familial, qui concerne 71,33% des femmes de l'échantillon, suivi du mode associatif avec 15,33% et enfin, le mode personnel 13,33%.

Les trois différents groupes de femmes obtenus en fonction du mode d'accès à la terre ont été comparés en tenant compte de leur score moyen d'intégration.

Répartition des femmes selon le mode d'accès à la terre et score d'intégration socioéconomique - Tableau V

Mode d'accès	Nombre de personnes	Score moyen d'intégration	Ecart type
Associatif	23	M1=95,74	$\sigma_1 = 208,51$
Familial	107	M2=50,99	$\sigma_2 = 41,21$
personnel	20	M3=31	$\sigma_3=39,96$

2-1 : Mode d'accès associatif / familial et intégration économique et sociale

$T_c = 2,07$ Significatif au seuil $P \leq 0,01$ ddl = 128

En considérant les scores moyens d'intégration des deux groupes de femmes, on observe que celui des femmes appartenant à des associations (M1=95,74) est plus élevé que le score des femmes qui ont acquis la terre par leur famille (M2=50,99).

L'analyse des données montre que l'hypothèse H_0 qui soutient que les femmes qui ont un accès à la terre à travers les associations sont mieux intégrées est vérifiée.

Nous pouvons donc conclure que les femmes qui accèdent à la terre par le truchement des groupements ou associations, et qui représentent 15,33% de notre échantillon se sentent mieux intégrées que celles qui obtiennent des terres cultivables auprès de leur famille.

2.2. Acquisition familiale / personnelle et score d'intégration socioéconomique

$T_c = 2,01$ Significatif $P \leq 0,05$ ddl = 125

Les résultats traduisent en fait que les femmes qui ont des surfaces cultivables par le truchement de leur famille ont un score moyen d'intégration économique et social (M2=50,99) plus élevé que celui des femmes qui ont la terre par leur effort personnel et financier (M3=31).

Ainsi, les femmes qui ont des terres grâce à leurs familles et qui représentent 71,33% de notre échantillon, se sentent plus intégrées économiquement et socialement que les femmes qui acquièrent des terres par achat ou location, et qui ont un taux de (13,33%).

2.3. Acquisition de terres cultivables par modes associatif ou personnel et score d'intégration économique et social

$T_c = 1,36$ T_c est non significatif ddl = 41

L'analyse des données ci-dessus fait apparaître qu'il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes de femmes.

Cependant, la comparaison des scores moyens d'intégration montre que celui des femmes ayant reçu des terres cultivables par l'intermédiaire des associations ($M1=95,74$) est plus élevé que le score des femmes qui ont acquis des terres par achat ou par location ($M3=31$).

Ainsi, les femmes qui, par leur appartenance à des associations ou groupements, possèdent des terres cultivables, et qui représentent 15,33% de l'échantillon étudié se sentent mieux intégrées que les femmes qui louent ou achètent les terres qu'elles exploitent. Ces dernières représentent 13,33% de notre échantillon.

Ces femmes pensent ne pas être impliquées activement dans le développement économique et social de leur région, parce qu'elles n'ont pas de terres ou parce qu'elles y ont un accès difficile, ce qui justifie leur score moyen d'intégration socioéconomique.

Les informations recueillies ont permis d'établir deux groupes de femmes: celles qui ont un accès facile à la terre et celles qui reconnaissent rencontrer des difficultés dans l'acquisition.

Répartition des femmes en fonction de l'existence des difficultés d'accès à la terre - Tableau VI

Réponses	Taille des groupes	pourcentage
Accès facile	61	38,37
Accès difficile	98	61,63

En associant aux deux groupes de femmes définis dans le tableau précédent, les scores moyens d'intégration respectifs, nous aboutissons au tableau VII.

Répartition des femmes selon les difficultés d'accès à la terre et intégration socioéconomique - Tableau VII

Réponses	Nombre de personnes	Score moyen d'intégration	Ecart type
Accès facile (oui)	61	$M1=85,38$	$\sigma 1 = 113,95$
Accès difficile (non)	98	$M2 = 56,41$	$\sigma 2 = 57,07$

Le score moyen des deux groupes de femmes indique que celui des femmes qui affirment accéder facilement à la terre (85,38) est plus élevé que celui des femmes qui éprouvent des difficultés pour en acquérir (56,41).

Ainsi, nous pouvons donc affirmer que les femmes qui n'éprouvent aucune difficulté dans l'accès aux terres cultivables à Buyo, et qui représentent (38,37%) de notre échantillon, se sentent mieux intégrées que celles qui rencontrent d'énormes difficultés pour acquérir les parcelles de terres qu'elles utilisent, et qui représentent un taux de 61,63% dudit échantillon.

3. DISCUSSION

Demeurées pendant longtemps éloignées des structures d'encadrement techniques, généralement orientées vers les hommes, le simple contact des femmes avec ces structures fait naître en elles l'espoir et le sentiment d'être impliquées entièrement dans le développement économique et social de leur zone. Dans ces conditions, elles perçoivent l'absence de telles structures, dans leur cadre de vie, comme un désintérêt ou un abandon des autorités à leur égard. Ces dernières peuvent nourrir le sentiment de n'être pas prises en charge au même titre que les femmes qui résident dans les localités pourvues de telles structures.

La seule présence ou l'absence des structures techniques d'encadrement influence donc significativement le sentiment d'intégration socioéconomique. En effet, ces services se sont toujours focalisés essentiellement sur les activités agricoles masculines, avec une sélection délibérée des cultures à produire, et ne se préoccupant nullement des activités féminines (**Safilios-Rothschild, 1994**).

A Buyo, les femmes encadrées par les structures de vulgarisation représentent 51,57% de l'échantillon de femmes interrogées travaillant la terre. Ces femmes qui signalent la présence de structures d'encadrement dans leur localité ont un vécu différent. Elles ont le sentiment d'être considérées socialement et d'être prises en charge. Cela renforce le fait de se sentir utiles, surtout qu'elles appartiennent, de manière générale, à des groupements ou associations de femmes. Leur sentiment d'intégration socio-économique se trouve ainsi renforcé. Les femmes voient en cette présence, la reconnaissance de leurs efforts maintes fois ignorés.

Cependant, pour ces deux groupes de femmes, l'essentiel n'est pas le type d'encadrement technique reçu, mais plutôt l'appui apporté par ces structures, quelle qu'en soit la nature.

Ce qui compte pour ces femmes, c'est toute la dynamique que l'appui des structures d'encadrement induit dans leur milieu. Leur satisfaction provient donc du simple fait que ces structures soient présentes à leur côté, et leur apportent tout le soutien nécessaire dans la réalisation de leurs différentes activités. Ce faisant, ces femmes se sentent entièrement intégrées au développement économique et social car, elles bénéficient aussi de l'appui de ces structures longtemps orientées vers les hommes.

A Buyo, les communautés qui couvrent la grande majorité de la population, sont patriarcales et marquées par une place importante faite aux hommes. Le patrimoine est transmis de père en fils, privant ainsi les femmes de la possibilité de posséder et contrôler la terre. D'autres communautés pratiquent un système matrilineaire. Cependant, la référence à l'oncle maternel prouve que le contrôle social reste encore principalement le fait des hommes. Ainsi, le contrôle effectif à tous les niveaux, est assuré par le chef de famille, l'ancien, l'oncle et les éléments masculins les plus âgés, dépositaires du pouvoir.

La capacité de travail productif des femmes ne leur donne pas pour autant le droit de disposer des ressources (terres) que le système soit patrilinéaire ou matrilineaire (**Mafeje, 1991**).

Les règles en matière d'héritage peuvent parfois priver les femmes qui ont de l'initiative, des ressources nécessaires pour exercer un métier. Ces systèmes d'autorité structurent d'une manière profonde les relations entre l'homme et la femme. Ils règlent l'accès aux ressources naturelles et aussi la prise de décision.

Dans de tels systèmes, les femmes ne peuvent disposer d'un lopin de terre qu'en passant par l'homme, son mari. Les terres souvent attribuées sont pauvres et très éloignées, soulignent les femmes dans nos enquêtes. Les femmes se voient octroyer trop souvent des sols médiocres, moins fertiles ou éloignés du village, pour leurs cultures personnelles (**Rey, 1984**). La femme a un accès limité, précaire et embûches de conflits, au moyen de production essentiel, qu'est la terre. Comme le soulignent les femmes de notre échantillon : « Nos maris utilisent la terre pour leur culture de rente, et donc, nous les refusent ».

Autant d'éléments qui justifient la satisfaction, le profond sentiment d'intégration que l'on découvre chez les femmes des groupements ou associations, qui échappent par leur appartenance à ces structures, aux nombreuses contraintes et supplices que vivent leurs homologues qui attendent les surfaces exploitables venant de leur famille.

D'une façon générale, les femmes jouissent d'un accès limité à la terre à Buyo ; du fait qu'elles ne sont pas reconnues comme des ayant-droits de biens fonciers dans le droit coutumier rural. Cette difficulté liée à l'accès des femmes à la ressource terre est soulignée par le **PNUD (1997)**, qui révèle qu'à l'échelle mondiale, la situation est identique, car seulement moins de 1% des terres de la planète leur revient. Cette situation amène quelques femmes de Buyo à s'inscrire dans les systèmes de location, d'achat ou même de métayage...

En effet, les femmes éprouvent souvent d'énormes difficultés à réunir les moyens financiers pour l'achat ou la location de terre. De ce fait, elles ne disposent que de petits lopins de terres. Au bout d'énormes efforts, les femmes parviennent à acquérir une petite parcelle, parce que les grandes surfaces sont difficilement cultivables sans intrants, et rarement accessibles aux femmes, faute de liquidités. Celles-ci sont donc portées à cultiver des parcelles plus petites (**Kossoudji et Mueller, 1983**). De plus, les techniques de production sont rudimentaires et ne permettent qu'une faible productivité du travail. En conséquence, elles produisent peu et vendent peu sur le marché. L'acquisition de terres par le mode personnel fait de la femme une véritable ouvrière.

En effet, les femmes ayant acquis des terres par les systèmes de location, d'achat ou métayage constituent de véritables mains-d'œuvre, dans la mesure où la qualité et la quantité de leur production se réduisent souvent à leurs propres forces. Elles comptent prioritairement sur elles-mêmes puisque la terre leur échappe. Cependant, le capital leur est accessible, dans la mesure où elles peuvent parfois, grâce à leurs activités destinées à la commercialisation, générer un revenu. Or, ce sont ces facteurs de production qui conditionnent leur accès ou non aux ressources et leur prise en compte ou non dans les projets de développement. Malheureusement, bien souvent, ces femmes ne les possèdent guère.

En effet, le désir ardent pour ces femmes de faire fructifier leur portion de terre peut développer chez ces dernières, des conduites dangereuses. Il s'agit par exemple de l'utilisation de pesticides et d'engrais prohibés, et donc vendus à bas prix. Aussi, la charge de travail accrue des femmes dans le domaine agricole, conjuguée à une diminution des ressources naturelles, selon la **FAO (1997)**, fait qu'elles ont souvent moins de temps pour répondre aux besoins de la famille.

Les difficultés d'accès à la terre étant plus ou moins réduites chez les femmes qui l'obtiennent par le lien familial, cet aspect crée un fort sentiment d'intégration économique et social chez ces dernières, comparativement à leurs homologues qui déboursent quelque fois de fortes sommes soit pour la location, soit pour l'achat de lopins de terres, dont l'exploitation ne leur rapporte guère suffisamment de ressources.

A Buyo, l'un des atouts majeurs des régimes autochtones fonciers est qu'ils permettent quelque fois de léguer des terres aux femmes. Ainsi, dans quelques villages, certains groupements de femmes ont pu bénéficier de ce geste louable et appréciable des villageois. De ce fait, toutes les femmes qui appartiennent à un groupement utilisent ces terres pour la pratique de cultures sur les parcelles octroyées. En plus des champs individuels, les femmes des groupements réalisent des champs collectifs qui leur permettent de subvenir à leur besoin propre et à celui de l'association. De ce fait, les groupements féminins constituent des cadres où s'exprime bien la capacité productive de la femme. Etant donné que l'un des problèmes cruciaux des femmes de Buyo, réside dans l'acquisition de surfaces cultivables, comment ne seront-elles pas actives et dynamiques dans l'exercice de leurs activités si ce handicap est partiellement comblé ?

Ainsi, malgré les différences existant entre les pays, les régions et les cultures, l'accès à la terre, son contrôle et les droits d'exploitation sont généralement déterminés par le régime foncier (**Booth et Protais, 2000**).

De plus, étant donné que le statut de la femme peut évoluer; elle n'est jamais assurée de conserver sa terre d'une récolte à l'autre. L'on comprend alors le sentiment d'intégration socioéconomique des femmes qui ont acquis des terres cultivables, sans difficultés majeures, et qui les exploitent aisément, sans trop de soucis. Cela n'est pas le cas de leurs homologues qui peinent pour obtenir un lopin de terre. Selon les femmes, l'acquisition même de la terre est un calvaire. Pour elles, ce sont les maris qui possèdent les terres généralement destinées aux cultures pérennes (café, cacao). De ce fait, les femmes sont contraintes de pratiquer leurs cultures sur les mêmes parcelles qu'eux, avec le risque de voir leurs exploitations détruites au profit de celles des hommes. Cette idée est totalement partagée par les experts de la **FAO (1999)**, qui affirment que même lorsque les femmes investissent dans les terres qu'elles exploitent depuis toujours, elles peuvent en être rapidement dépossédées. Dans de telles circonstances, le rendement de l'exploitation de la productrice et les bénéfices à en tirer sont très compromis. Ces données renforcent l'idée que si les femmes rurales ont accès à la terre, elles ne peuvent qu'accroître leurs revenus et contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté et au développement humain durable (**Nations Unies, 1999**). Une telle situation contribuerait à influencer positivement leur degré d'intégration économique et sociale.

4. CONCLUSION

La question du développement constitue la préoccupation la mieux partagée au monde. Elle reflète l'aspiration de tout être humain à un ensemble de moyens susceptibles de lui assurer un plein épanouissement individuel et collectif. Or, le constat montre que la perception de la femme dans le développement économique et social, particulièrement à Buyo reste superficielle. Compte tenu de ce qui précède, nous avons cherché à travers cette

étude à appréhender les différents facteurs déterminants dans l'intégration des femmes au développement socioéconomique de leur localité.

Les données de nos pré enquêtes ont débouché sur les enquêtes dont les résultats ont permis de vérifier les deux (2) hypothèses qui ont fait l'objet de notre travail, relativement à :

- l'appui des structures d'encadrement ;
- l'accès des femmes à la propriété foncière.

Il ressort de cette étude que la simple existence d'un appui quelconque influence significativement le score d'intégration. Toutefois, le type d'appui apporté aux femmes n'influence pas leur degré d'intégration économique et sociale. Par ailleurs, le mode et les conditions d'accès à la terre En ce qui concerne l'accès des femmes à la terre, nos résultats montrent qu'il existe trois (3) modes d'accès. Ces modes et les conditions d'accès à la propriété foncière déterminent les aspects qualitatifs et quantitatifs de la production, et donc influence le rendement économique des femmes de notre échantillon.

REFERENCES

- [1] BOOTH J. G. et PROTAIS M.J.(2000) : *Le rôle économique des femmes dans le développement agricole : Promotion des activités génératrices de revenus, rapport d'un séminaire*, CTA, Athènes, 56p.
- [2] CHAUCHAT H. (1985) : *L'enquête en psychosociologie*, Presse Universitaire de France, Paris, 253p.
- [3] F.A.O. (1997) : *Femmes : Clés de la sécurité alimentaire*, Division de la femme et de la population, F.A.O., Rome, 25p.
- [4] F.A.O. (1999): *Comblant les lacunes de données : Intégration des spécificités hommes- femmes dans les statistiques agricoles*, Division de la statistique, Département économique et social et la Division de la femme et de la population, Département du développement durable F.A.O., Rome, 25p.
- [5] INS (1996) : *Enquête Ménage*, Sous-Direction des Affaires Economiques, Abidjan, République de Côte d'Ivoire. http://www.aimf.asso.fr/pres/col_bamako/abidjan-7.html (Consulté en Janvier 2006).
- [6] KOUASSI A. M. (2001) : *Pressions anthropiques et impacts socioéconomiques dans l'espace Buyo Côte d'Ivoire*, Thèse unique Université Abobo-Adjamé, 469p.
- [7] KOUSSOUDJI S. et MUELLER E. (1983): The economic and demographic status of female-headed households in rural, Botswana; *Economic, development and cultural change*, 31 (4), pp. 831-859.
- [8] MAFEJE A. (1991): *Ménages et perspectives de relance en Afrique au Sud du Sahara*, Document de travail 2/91, CODESRIA, Dakar, pp. 8-15.
- [9] NATIONS UNIES (1999): *Amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales*. Rapport, Nations Unies, 54^e Assemblée Générale, Genève, 80 p.
- [10] PNUD (1997) : *Rapport annuel du PNUD 1996/1997. Mettre fin à la pauvreté et édifier la paix grâce au développement humain durable*. Publié par la Division des affaires publiques, PNUD, 36 p.
- [11] REY S. (1984): *Entre avec la fraîcheur dans la maison : schémas de reproduction, statut de la femme et transformation des milieux en pays Moba-Gurma*, Thèse d'état, Université d'Aix Marseille, pp.10-45.
- [12] SAITO K. et WEIDMAN C. J. (1990): *Agricultural extension for women farmers in Africa*, World Bank discussion paper n°103, Washington DC, 57p.
- [13] SAFILIOS-ROTHSCHILD C. (1994): *Agricultural policies and women producers*. In Aderanti A. et Oppong C. (Eds.), *Gender, work and population in sub-Saharan Africa*, Londres, pp. 50-56.